

CONTEXTE

Nous avons reçu beaucoup de témoignages de jeunes qui ne vont pas bien, mais ils ne sont pas interrogés lorsqu'il s'agit de proposer des solutions. Ce sont des acteur·rice·s absent·e·s du débat. Voilà l'objectif de ce projet : leur servir de haut-parleur.

DESCRIPTION DU PROJET

Le projet « Mon cri » permettra aux jeunes de formuler des propositions concrètes de changements afin d'améliorer leur vie. La question qui leur est posée est la suivante : « si vous étiez Premier-e ministre (ou responsable d'une entreprise, d'une école, etc.), que feriez-vous pour améliorer la situation des jeunes ? »

Il s'inscrit dans l'urgence de leur donner un espace et un outil d'expression face à la détérioration de leur santé physique et mentale liée au contexte de crise sanitaire. Ces suggestions seront récoltées, triées et transmises par Amnesty International aux autorités compétentes.

« Mon cri » est une initiative lancée par Amnesty International, mais pour laquelle de nombreux partenaires sont sollicités afin de la promouvoir et toucher un maximum de jeunes de tous milieux. Elle fait l'objet d'une couverture info sur les différentes plateformes de la RTBF.

UN FORMULAIRE SIMPLE ET ACCESSIBLE

Concrètement, « Mon cri » est un formulaire en ligne par lequel les jeunes communiquent leur **message écrit, vocal, en image ou en vidéo.** Les participant·e·s peuvent également communiquer le lien d'un post publié sur un compte public Instagram ou TikTok. Les informations recueillies seront adressées à qui de droit à une date déterminée qui n'est pas encore fixée.

Pour accéder au formulaire, il suffit de se rendre sur le site : www.moncri.be. N'hésitez pas à tester l'outil.

OBJECTIF

Ouvrir un espace de parole pour les jeunes de tous les milieux qui manquent d'écoute et de visibilité dans la période actuelle et qui sont confronté-e-s à une détérioration de leur accès aux droits ainsi que de leurs conditions de vie est l'objectif prioritaire. « Mon cri » est un projet citoyen et offre un droit de participation équitable à la portée de toutes et de tous.

DURÉE DU PROJET

Le projet sera lancé officiellement le 15 février 2021 et durera au moins jusqu'à la date anniversaire du confinement (17 mars).

CE QUE NOUS VOUS DEMANDONS

Nous informer si vous souhaitez participer à ce projet comme partenaire. Concrètement, si vous êtes partenaire du projet, nous vous demandons de :

- relayer le projet auprès d'un maximum de jeunes avec lesquel·le·s vous êtes en contact, à partir du 15 février ;
- si cela vous semble possible, organiser des moments de rencontre et de débat sur cette question (« Que ferais-tu si tu étais Premier e ministre (ou une autre autorité) ? ») et communiquer les résultats du débat via moncri.be.

Il va de soi que nous mentionnerons sur tous nos supports les organisations et structures qui participeront à « Mon cri ».

PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Coordonnées des pilotes du projet

Marine Jeannin – Responsable jeunesse – <u>mjeannin@amnesty.be</u>

Diane Semerdjian - Chargée de mobilisation digitale 18-35 ans - dsemerdjian@amnesty.be